

Mariages à durée limitée

Deux, trois ans d'union et c'est la rupture! Dédramatisé, banalisé, le divorce est devenu de plus en plus précoc. A l'heure de l'individualisme triomphant, le couple est un maillon qui se rompt vite, pour le meilleur... et pour le pire



Emmanuelle a un nouvel amour. «C'est encore tout neuf», glisse cette jolie brune de 29 ans. Un an après son divorce, elle se sent revivre. Avec son ex-mari, Mickaël, leur histoire a duré huit ans. Leur mariage, lui, n'a tenu que sept mois. Le temps de constater que leurs aspirations, leurs envies, leurs chemins divergeaient. Désir de bébé et de cocon familial pour elle. Tentation de la fête et des virées entre copains pour lui. «Le mariage a été le détonateur de notre couple, juge la jeune femme. Mickaël s'est senti enfermé et il a flippé.» Emmanuelle n'a pas l'impression d'être un cas isolé. Au contraire. Un de ses amis a vécu, lui aussi, une union éphémère. Sa belle-sœur, elle, a convolé à 24 ans et divorcé à 26.

Les statistiques l'indiquent : les mariages à durée (très) limitée se multiplient. Sur 134 600 divorces prononcés en 2004, près de 20 000 concernaient des couples qui s'étaient dit «oui» moins de cinq ans avant - 29% de plus qu'en 2000. C'est au troisième anniversaire de mariage que le risque de rupture est aujourd'hui le plus élevé: 24,5 divorces pour 1 000 unions. «Dès le moment de l'engagement, il y a désormais un contrat tacite: si ça ne marche pas, on se quitte», relève Catherine Serrurier, thérapeute de couples, auteur de *C'est de ta faute. Peur, pouvoir et rivalité dans le couple* (Desclée de Brouwer).

Mon divorce est un roman

La brièveté des unions inspire les écrivains. Après les Bridget Jones en quête de l'âme sœur, les trentenaires «just divorced» deviennent des héroïnes de romans. Celle d'Agnès Abécassis, Deborah, lui ressemble comme deux gouttes d'eau: quelques années de mariage avec son amour de jeunesse, deux petites filles et un divorce à 28 ans. Ses *Tribulations d'une jeune divorcée* (Fleuve noir), publiées en 2005, ont fait un tabac: 100 000 exemplaires vendus, une réédition en format de poche. La suite des aventures de Deborah sort le 17 janvier - *Au secours, il veut m'épouser!* (Calmann-Lévy). Dans la même veine, le deuxième livre de l'Anglaise Plum Sykes, l'auteur de *Blonde Attitude*, sortira chez Fleuve noir en mai prochain: *Débutantes divorcées* narre les frasques d'une bande de jeunes New-Yorkaises libérées des chaînes du mariage. L'illustrateur Gaël Denhard, 34 ans, a choisi, lui, de croquer avec humour les aléas de sa propre séparation dans *Le Divorce*, à paraître le 18 janvier chez Danger public. Il travaille déjà au prochain épisode, provisoirement intitulé *Divorcé, deux enfants*.

Les concubins et les pacés n'échappent pas à cette épidémie de séparations express. «Je ne vois que ça: des couples, mariés ou pas, qui envisagent une rupture au bout de deux, trois ans de vie commune», indique le psychiatre Serge Hefez. Hollywood donne l'exemple du zapping amoureux. On s'y bouscule au palmarès des couples vite mariés et prestement séparés. Sept mois pour l'actrice Renée Zellweger et le chanteur Kenny Chesney. Un an pour la bimbo supersiliconée Pamela Anderson et son rocker de mari, Kid Rock. A peine deux pour la chanteuse Britney Spears et le danseur Kevin Federline. De quoi faire passer Brad Pitt et Jennifer Aniston, mariés cinq ans, pour des champions de la longévité matrimoniale...

Dédramatisé, le divorce s'est aussi banalisé. Pour le meilleur et pour le pire. «C'est parfois la solution de facilité, estime Chrystel Cavaillé, 32 ans, divorcée après cinq ans de mariage. Quand ça ne va plus, on préfère dire que l'histoire est finie et passer à autre chose, plutôt que faire des concessions ou se remettre en question.» La loi entrée en vigueur le 1er janvier 2005 a simplifié et accéléré la procédure. En cas de consentement mutuel, le dossier peut être bouclé en deux ou trois mois pour moins de 2 000 euros. «Avec cette nouvelle législation, nous avons le sentiment, parfois, que nos clients ne font pas beaucoup d'efforts pour sauver leur union», observe l'avocat parisien Michel Apelbaum. Comme ces jeunes mariés désireux que le divorce soit prononcé le jour de leur anniversaire de mariage... célébré un an plus tôt! Un événement qu'ils étaient fermement décidés à arroser ensemble.